

154, rue Célestin Linder
42780 VIOLAY
Tél. : 04.74.63.90.92
Fax : 04.74.63.95.30
Mél : mairie@violay.fr
Site : www.violay.fr

**REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION
A L'OCCASION DE LA FÊTE de L'ÉCOTOURISME
DE VIOLAY
N° 2023.30.NP**

Le Maire de la Commune de VIOLAY (Loire),

VU le Code Général des collectivités territoriales, articles L 2212.1, L 2212.2 et suivants,

VU l'article 27 du décret du 10 juillet 1954, portant réglementation sur la police de la circulation routière,

VU l'instruction ministérielle sur la circulation routière du 30 avril 1955,

Considérant qu'il est nécessaire de réglementer la circulation et le stationnement dans l'agglomération à l'occasion de la manifestation organisée pour **la FÊTE DE L'ÉCOTOURISME** qui aura lieu **le SAMEDI 10 JUIN 2023**

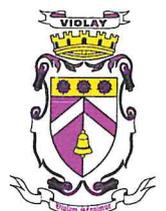
ARRETE

Article 1^{er} : le stationnement de tous les véhicules est interdit sur **LA PLACE DU MARCHÉ** du VENDREDI 09 JUIN à 20H00 au SAMEDI 10 JUIN 2023 à 19H00.

Article 2 : le stationnement sera interdit sur **LA PLACE GIVRE** le SAMEDI 10 JUIN 2023 de 8h00 à 19h00 pour permettre aux exposants du marché artisanal de stationner leurs véhicules et remorques.

Article 3 : le stationnement sera interdit sur **LA PLACE CHAVEROT** du VENDREDI 09 JUIN à 20H00 au SAMEDI 10 JUIN 2023 à 18H00 pour permettre au LOIRE TOUR VÉLO FÉMININ d'organiser leur étape : stationnement de 80 vélos, ravitaillements, accompagnateurs vélos et voitures.

Article 4 : le stationnement de tous les véhicules sera réduit d'une profondeur de 2 mètres (mise en place de barrières Vauban) sur **LA PLACE DE LA MAIRIE côté EHPAD** du VENDREDI 09 JUIN à 20H00 au SAMEDI 10 JUIN 2023 à 19H00.



Article 5 :

Le stationnement se fera :

- . Place Giroud
- . Parking du Clocher.
- . Parking de la Mairie
- . Place Fouillat

Article 6 : les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois.

Article 7 : ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- . Sous-préfecture de ROANNE, bureau des libertés et de la sécurité publiques,
- . Monsieur le Commandant de Gendarmerie de la Brigade de BALBIGNY,
- . le responsable des services techniques de la mairie de VIOLAY.

Fait à VIOLAY, le 08 juin 2023

Pour Le Maire absent

**M. Jean-Claude PALAIS
Premier Adjoint**

